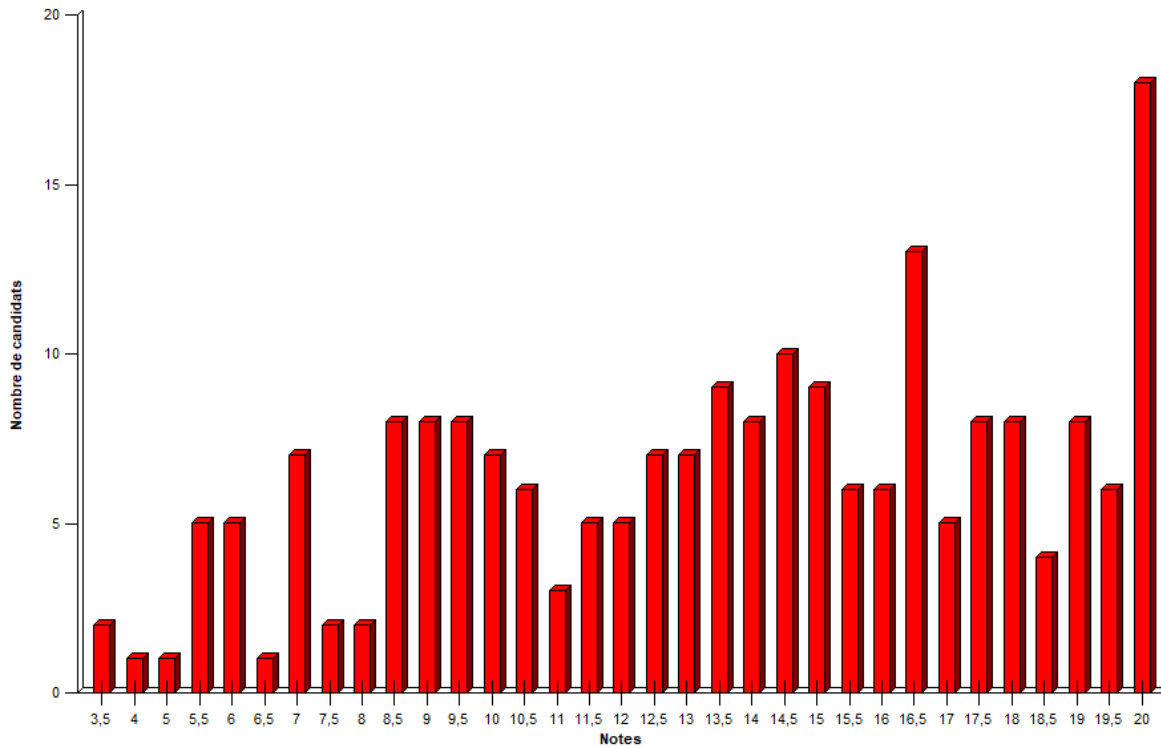


## Statistiques



Cette année, les notes s'étalent de 3,5 à 20 sur 20 avec une moyenne de 13.59 et un écart type de 4,40.

## Généralités

La sélection sur dossier porte sur les résultats obtenus au baccalauréat et au cours du parcours suivi depuis le baccalauréat. Cette épreuve est commune pour l'ensemble des candidats qui postulent aux concours communs voie B (BIO et ENV) et quelle que soit la nature de leur licence.

## Conseils

- Bien lire les consignes de rédaction et de présentation.
- Il est important de faire attention à la présentation du dossier, cette présentation compte dans la grille évaluative. Le tableau récapitulatif du cursus est parfois incomplet, de fait les jurys cherchent les informations dans le dossier et perdent beaucoup de temps à les retrouver.

**RAPPORT DE L'ÉPREUVE SÉLECTION SUR DOSSIER**

- Il existe une importante hétérogénéité dans les dossiers (du point de vue de la forme et du fond), malgré la présence de consignes. Cette hétérogénéité ne se traduit pas forcément dans les notes, mais montre que certains candidats sont mieux préparés que d'autres.
- Il est important de faire attention à ce que le projet professionnel énoncé dans le CV corresponde au projet exposé à l'oral.
- Toutes les expériences (professionnelles ou personnelles) peuvent être présentées si elles sont assorties d'une réflexion, même si elles ne sont pas en lien direct avec le métier envisagé.

**Conclusion**

Les dossiers faibles correspondent surtout à des étudiants qui ont obtenus des résultats moyens durant leur scolarité (pas de mention au cours de leur formation universitaire par exemple) avec, parfois, peu ou pas d'activités extra-scolaires.

Il est nécessaire de se mettre à la place des examinateurs, de leur faciliter la lecture des dossiers, d'être logique et clair tout au long de la préparation du dossier.